



Orléans le 27 avril 2020,

A l'issue des audios conf des mercredi et vendredi 22 et 24 avril, la situation sanitaire reste stabilisée puisque aucun nouveau cas n'est à déplorer cette semaine.

Les produits de protection sanitaire ou de désinfection, masques, gel hydroalcoolique et gants ont été livrés dans tous les sites.

Seul le site de Pithiviers sera livré un peu plus tard, certainement en ce début de semaine.

Il est à signaler, que face à la rupture de stock national sur les lingettes, sera distribué rapidement un produit désinfectant, sous forme de spray, afin que les agents puissent nettoyer leurs accessoires informatiques.

Il est rappelé que seuls les agents en contact avec le public, à l'exemple de la distribution des bons de secours doivent être pourvus d'un masque, et dans le cas où aucune vitre de séparation n'existe.

En termes d'accueil physique, 45 besoins au niveau du département ont été exprimés pour la pose de plexiglas. Néanmoins, la production nationale semble bien insuffisante pour répondre à ces besoins.

Une solution de remplacement est à l'étude.

Il n'est pas prévu de désinfection générale des bâtiments, compte tenu qu'une opération spéciale de nettoyage a été entreprise à chaque fois que des cas de contamination ont été établis.

Ces désinfections générales ont été privilégiées dans les régions du Grand Est où la pandémie s'est répandue à plus grande échelle.

Les agents affectés à la cellule téléphonique sont très satisfaits de la qualité des nouveaux casques qui ont été livrés récemment.

Au 24 avril, le taux de présence physique se situe à 25%, et 22% en télétravail.

Dans les SIP, le taux est également de 25%, contre 28% au niveau national.

Le pic d'affluence en début de semaine des appels téléphoniques s'est poursuivi tout au long de la semaine. Deux fois plus d'appels ont été enregistrés entre le 20 et le 21 avril !

Néanmoins, 50% des appels ne concernent pas la campagne IR. Cela démontre à nouveau le besoin de renseignements par « un technicien de la fiscalité » ! les contribuables sont notamment désarçonnés par la déclaration automatique qui ressemblerait trop à un avis d'imposition.

Trois fois plus de déclarations ont été déposées le 1^{er} jour de la campagne en comparaison de 2019.

Même le pic du 4 juin 2019 a été dépassé le 20 avril. Les centres de contacts ont été également vite saturés.

Des agents actuellement dans les Dircofi, les PCD (pôle de contrôle à distance), les PCRCP (pôle de contrôle des revenus du patrimoine) vont renforcer ces centres de contacts. Trois agents dans le Loiret sont concernés (PCD et PCRCP).

En principe les renforts ne répondent qu'aux appels directement liés à la campagne IR.

La rotation préconisée à l'origine par demi-journée à la cellule téléphonique s'est adaptée à la demande des agents selon les sites. Par exemple, à Coligny, certains agents se font remplacés deux heures afin de souffler un peu.

Des ajustements en termes de renfort seront appliqués selon l'évolution de la 2^{ème} semaine de campagne.

Un point presse locale a été assuré par M. Dalles jeudi dernier. Les journalistes ont retenu avant tout la déclaration automatique et des connexions importantes au site [impots.gouv](http://impots.gouv.fr).

M. Dalles nous promet lors d'un prochain entretien avec la presse, de mettre en valeur la conscience professionnelle des agents durant cette campagne si particulière.

Il est signalé des problèmes de connexion pour la e-formation. Les agents impactés doivent s'adresser au service formation et à leur chef de service pour résoudre ces dysfonctionnements.

Les agents concernés constatent une bonne liaison avec les services de renfort, en termes d'identification, afin de savoir qui est en renfort de qui.

Le Directeur expose des éléments d'amélioration avec l'appui supplémentaire de 17 à 20 agents, actuellement en ASA, qui pourraient utiliser leur ordinateur personnel avec un mode de connexion sécurisé. Le panel de ces agents est basé sur le volontariat. Ils seront affectés à la mission des e-contacts.

Concernant l'application prochaine de l'ordonnance visant à modifier les congés des agents, une coordination interministérielle doit se mettre en place afin de définir les modalités.

Le Directeur général devrait aborder ce point avec les directeurs locaux en début de semaine prochaine. La marge de manœuvre au niveau local reste hypothétique.

Le remboursement des frais de repas est traité au fil de l'eau, sans retard particulier.

La mise en paiement s'effectuera en principe une dizaine de jours après la validation du service RH.

Bien que des précisions sur le déconfinement seront apportées par le Gouvernement cette semaine, nous avons souhaité aborder la question avec le Directeur. Ainsi, sur la question du retour des agents actuellement en garde d'enfants, M. Dalles nous a assuré qu'aucune pression particulière ne serait opérée pour le retour en présentiel de ces agents. Nous prenons acte de cet engagement, eu égard aux rumeurs qui circulent au niveau national.

Son objectif est de maintenir, voir de renforcer un taux significatif de télétravail afin d'adapter les forces mobilisables au besoin de l'activité, et de l'évolution de la campagne IR.

Les missions prioritaires pourront évoluer, et de ce fait, impacteront d'autres services que ceux actuellement mobilisés. Les PCA seront donc ajustés en conséquence.

Le Directeur a ainsi souligné que notre administration accentue sa mission de gestion au détriment de celle de contrôle.

Prochaine audio conf les 28 et 30 avril

A bientôt !